

Sujet :	Les événements déchets et ressources 2021 du RARE		
Date :	15 novembre 2021	Contact presse :	Chloé LEFEBVRE, Chargée de communication et d'animation, 07 66 67 66 79, c.lefebvre@rare.fr

Contenu

- Description des événements
- A propos du RARE
- Liste des membres du RARE
- Principales publications des agences du RARE sur les déchets



Les webinaires déchets et ressources 2021 du RARE : les rendez-vous incontournables pour tous les professionnels de l'économie circulaire

Dans la continuité de la journée régionales des déchets du 25 septembre 2020, le RARE vous a proposé cette année 3 rendez-vous thématiques sur les enjeux de l'observation des déchets et ressources. Des tables rondes virtuelles de deux heures avec des intervenants, experts dans leur domaine.

Aujourd'hui, nous vous offrons un feed-back de ces différents événements : présentations, questions/réponses, besoins et attentes... Tout vous est partagé !

18 novembre 2021 à 9h30 : « Biodéchets : une obligation de tri à accompagner »



Le 18 novembre 2021 à 9h30 a été organisé le webinaire "Biodéchets : une obligation de tri à accompagner" avec la collaboration de Biomasse Normandie, association qui travaille pour le développement de projets innovants permettant de valoriser les ressources organiques des territoires.

Ce webinaire a permis de présenter les différents travaux engagés en termes de suivi des gisements de biodéchets et d'accompagnement des acteurs locaux, collectivités locales ou exploitants d'installations de valorisation.

TRI A LA SOURCE DES BIODECHETS : UNE OBLIGATION POUR TOUS EN 2023

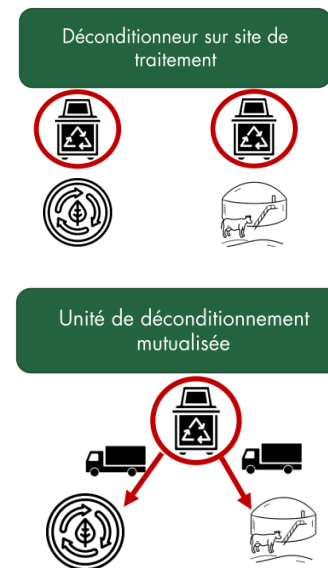
Inscrit dans la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi dite AGEC), le tri à la source des biodéchets est une évolution nécessaire de nos pratiques et des services déchets. Cette obligation, qui pèse aujourd'hui uniquement

sur les gros producteurs de déchets, sera généralisée à partir du 31 décembre 2023 à tous les producteurs.

Ce changement de pratique implique une réflexion transversale de la part des collectivités locales et à moyen terme une modification des services mis en œuvre (gestion à domicile, collecte séparée dédiée...).

La campagne nationale de caractérisation des ordures ménagères résiduelles réalisée en 2017 montre que les biodéchets représente près de 33 % de la poubelle noire, soit environ 83 kg/hab. On note également que le gaspillage alimentaire avoisine 29 kg/hab. ! Tout en luttant contre ce gaspillage, les collectivités doivent développer le tri à la source des biodéchets pour limiter la part de déchets enfouis ou incinérés. Les interventions de Marie GUILLET et Yves MARTI (Biomasse Normandie) ont permis de reposer les enjeux, le jeu d'acteurs et les solutions envisageables pour les collectivités locales.

• 2 solutions possibles



Légende : Solutions envisageables au tri à la source des biodéchets

UNE NECESSITE D'ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES

La première partie du webinar était consacré aux actions visant à faciliter la mise en place du tri à la source des biodéchets.

Pour répondre aux besoins des territoires et à la nécessité de développer la filière de déconditionnement des biodéchets en Normandie, l'observatoire des déchets, de la ressource et de l'économie circulaire de Normandie a réalisé une note d'opportunité visant à comparer les gisements de biodéchets aux capacités de traitement des unités en fonctionnement et en projet. Cette note offre une vision du développement de cette filière à l'Ademe et la Région Normandie, dans le cadre de l'appel à projets en cours. Ces travaux ont été présentés par Gauthier DESANGLOIS (Ademe Normandie) et Alexandre FARCY (Biomasse Normandie).

Séverine VILLABESSAIS a ensuite présenté la stratégie régionale visant à favoriser le développement du tri à la source en Normandie, via les appels à projets « Biodéchets » et « Tarification incitative ». Son intervention a mis en avant le partenariat Région & Ademe permettant de dynamiser et de soutenir le déploiement du tri à la source des biodéchets au sein des collectivités locales.

Pour rebondir sur cet appel à projet « biodéchets », également lancée sur la région Nouvelle Aquitaine, Antoine PORTERE (AREC Nouvelle Aquitaine) a présenté un travail de ciblage des collectivités qui visait à identifier des territoires à enjeux. On note alors que les enquêtes régulières opérées auprès des collectivités locales permettent aux Observatoires d'avoir une connaissance fine du territoire et d'aider les territoires qui en ont besoin.

DES SOLUTIONS ADAPTEES AUX TYPOLOGIES DES TERRITOIRES

M. VAN HEESWYCK (Moulinot) a ensuite témoigné sur les différentes solutions logistiques envisageables pour déconditionner et optimiser le transport des biodéchets. Il a également souligné la nécessité de former et sensibiliser les producteurs de biodéchets sur la qualité de tri, afin que ces derniers soient considérés comme une véritable ressource.

Réseau
Compost
Citoyen

400 en 2021
adhérents

50
organismes
de formation

**Ensemble,
compostons !**

Le réseau des acteurs de la prévention
et gestion de proximité des biodéchets

36
Régions

42
Départements

23
Associations

Plus de 12 ans
d'expérience

1 réseau NATIONAL + des réseaux RÉGIONAUX
existants ou en création

reseaucompost.org

Nos MISSIONS

- Faciliter l'accès des acteurs impliqués
- et proposer des solutions adaptées (sur 160 000 tonnes de déchets en compostage domestique en France)
- pour les déchets au plus près de chez soi.

Nos ACTIONS

- Appuyer les Adhérents
- diagnostiquer les besoins en accompagnement citoyen
- Accompagner les projets
- Appuyer les acteurs
- Appuyer les collectivités
- « Réseaux »
- Appuyer les filières
- professionnelles et citoyens
- Créer et diffuser des outils
- Appuyer les acteurs
- Faciliter les partenariats
- Faciliter les actions éducatives
- Faciliter les actions innovantes

Légende : Présentation du Réseau Compost Citoyen

 Programme, replay, et support de présentation : <https://bit.ly/2Zxg316>

17 juin 2021 à 9h30 : « Déchets du BTP : sortir de l'ombre la montagne cachée »



Le 17 juin 2021 à 9h30 a été organisé le webinaire "Déchets du BTP : sortir de l'ombre la montagne cachée" avec la collaboration d'ORD&EC Région Sud, Observatoire Régional des Déchets et de l'Economie Circulaire dans la Région Sud.

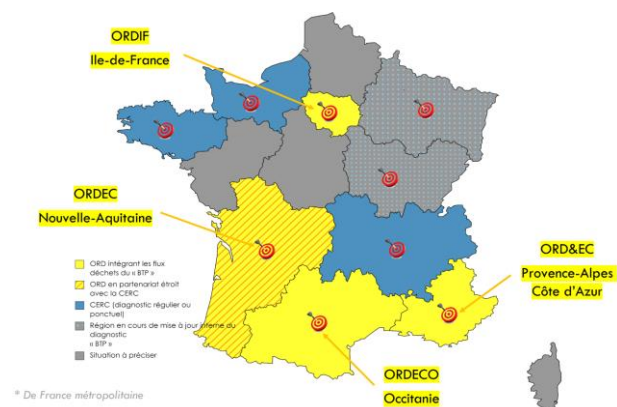
Ce webinaire a été l'occasion d'explorer les retours d'expériences des observatoires et des parties prenantes sur cette thématique.

UNE COUVERTURE DE L'OBSERVATION DES DECHETS ISSUS DU BTP INEGALE SUR LE TERRITOIRE FRANCAIS

Sur les 326 millions de tonnes de déchets produits en France, 224 millions de tonnes sont produites par le secteur du BTP, dont 99 % sont des déchets minéraux inertes, soit 68 % de la production de déchets annuelle !

L'objectif européen et national vise 70 % de valorisation de ces déchets. A l'échelle nationale, il y aurait plus de 4 000 installations dédiées au traitement des déchets inertes.

En France, aujourd'hui, l'observation des déchets issus de chantiers du bâtiment et des travaux publics n'est pas réalisée sur tous les territoires régionaux. Pourtant, un suivi des flux de déchets issus de chantiers du BTP est essentiel pour répondre aux besoins de la planification régionale des déchets et connaître les performances territoriales par rapport aux objectifs réglementaires (Lois LTECV et AGEC).



Légende : Carte des observatoires qui ont mis en place une observation sur les déchets issus de chantiers du BTP dans leur territoire par l'ORD&EC

Neuf régions ont mis en place une observation des déchets issus de chantiers, dont 4 observatoires travaillant sur la connaissance des flux et le suivi d'indicateurs. Les interventions de Nadège Austin (RARE), Céline Gidel (ORD&EC) et Helder DE OLIVEIRA (ORDIF) ont montré dans ce webinaire la couverture de l'observation des déchets issus de chantiers du bâtiment et des travaux publics à l'échelle nationale.

Les travaux collaboratifs lancés par l'ADEME fin 2020 ont permis de confirmer la nécessité d'améliorer la qualité et la fiabilité des données et de disposer d'une observation nationale basée sur l'observation locale. Florence Godefroy (ADEME) travaille actuellement à la définition d'indicateurs qui pourraient être suivis à l'échelle nationale, et à la cohérence des évolutions réglementaires notamment la mise en place de la future REP bâtiment. Odile POULLAIN (ADEME) a présenté comment l'outil SINOE® de l'Ademe peut être utilisé par les observatoires régionaux pour la saisie et le traitement des données, comme fait par ORD&EC depuis 2 ans.

En effet, l'ORD&EC a développé depuis de nombreuses années une méthodologie d'observation éprouvée qui repose très fortement sur des partenariats étroits avec les acteurs économiques locaux, assurant ainsi le succès de cette observation.

DES RETOURS D'EXPERIENCES SUR LES PARTENARIATS ENTRE LES OBSERVATOIRES ET LES ACTEURS DU BTP

Benoît Weibel (Groupe Eurovia) et Christelle Pourroy (FRB PACA) ont témoigné des atouts du développement de partenariats entre les observatoires et les acteurs du BTP, sur les déchets issus de chantiers du BTP :

Pour Eurovia, exploitant d'installations telles que carrières, plateformes de recyclage de déchets du BTP, déchèteries professionnelles... les données issues de l'observation des déchets du BTP sont une mine de ressources qui ont permis à l'entreprise de dimensionner des solutions d'économies circulaires dans le BTP à l'échelle d'un territoire régional, de conforter sa stratégie de développement et de devenir en quelques années l'acteur qui assure 50 % du recyclage des déchets inertes recyclés en région Sud.

Pour la FRB PACA, ce partenariat a permis la mise à jour de l'outil internet « Déchets de chantier du bâtiment : tri des déchets. : FFB - Déchets de chantier (ffbatiment.fr) » par un seul questionnaire envoyé par l'ORD&EC aux exploitants d'installations et le partage d'informations.

UN SUIVI DES FLUX DE DECHETS ISSUS DU BTP ENCORE DIFFICILE A EFFECTUER

Enfin, il est important de comprendre que l'observation des déchets du BTP représente un enjeu fort, notamment par l'importance de ce secteur économique en France.

Cependant l'observation de ces déchets nécessite la réalisation d'enquêtes auprès des exploitants d'installations et de partenaires, avec des contraintes et des limites de l'observation parfois fortes, telles que :

- La difficulté d'extraction de doubles-comptes (il s'agit de compter un flux une seule fois même s'il transite par plusieurs installations.)
- la difficile identification de déchets non dangereux non inertes du BTP ou les refus de tri, de par le mélange des flux d'origine du BTP avec des Déchets d'Activité Economique (DAE) ou déchets ménagers assimilés (DMA),

- ou encore la méconnaissance des flux inter-régionaux pour laquelle un échange de données entre les régions devra se mettre en place.



Légende : Nature des Déchets du Bâtiments

Une part de déchets reste également inconnue, malgré les investigations des observatoires travaillant sur cette thématique, de par l'absence de traçabilité sur les exutoires tels que les aménagements paysagers, le réemploi / réutilisation direct sur chantier, et les déchets en dépôts sauvages ou stockage illégal.

 Programme, replay, et support de présentation : <https://bit.ly/3hgfsaq>

8 avril 2021 à 10h : « Ressources et flux de matière : les connaître pour mieux agir »



Le 8 avril 2021 à 10h a eu lieu le webinaire "Ressources et flux de matières dans les territoires : les connaître pour mieux agir" coordonné par l'Agence Régionale d'Évaluation environnement et Climat (AREC) Nouvelle-Aquitaine.

Ce webinaire avait pour objectif de faire le point sur les données, méthodes et outils disponibles ou en cours de développement pour connaître ces flux et mieux piloter leur mobilisation.

LA MISE EN PLACE D'OBSERVATOIRES DES RESSOURCES

Comme nous le rappelle Anne-Valérie Tastard-Guiny de l'Agence Régionale d'évaluation Environnement et Climat (AREC) de Nouvelle Aquitaine au début de ce webinaire, la minimisation de l'utilisation des ressources constitue un des grands objectifs de la feuille de route nationale pour l'économie circulaire : réduire de 30% la consommation de ressources par rapport au PIB d'ici 2030.



Légende: Carte sur les préfigurations de dispositifs d'observation des ressources par région en France métropolitaine par l'AREC Nouvelle-Aquitaine

A l'échelle des territoires, l'existence de ressources locales conditionne le déploiement de solutions de production d'énergies renouvelables (bois, ressources organiques pour la méthanisation, ...) ou le développement de capacités de valorisation matière (biodéchets, déchets verts compostables, ...). Cependant, la connaissance fine des flux de ressources n'est pas toujours aisée, tant du point de vue de leur origine que de leurs destinations. C'est pourquoi les régions réfléchissent de plus en plus à la mise en place d'observatoires des ressources et/ou des déchets.

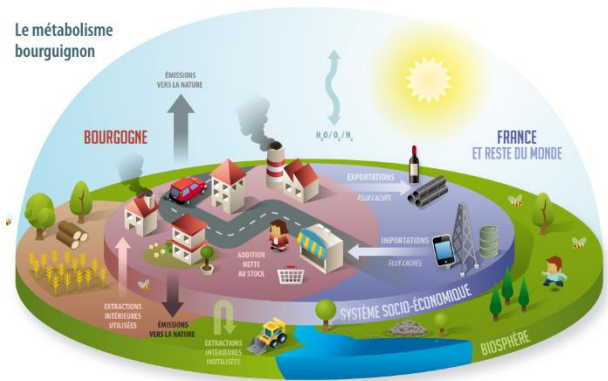
En Île-de-France, un dispositif d'observation des ressources est en pleine préfiguration. Léo Mariasine, chargé d'études en environnement à l'Institut Paris Région nous explique qu'il s'agira « d'un méta-observatoire à la fois d'une plateforme de connaissances, intégrant des données d'observation

à toutes les échelles sur différentes thématiques, et lieu de coopération entre tous les acteurs qui permettra le suivi et l'évaluation des politiques d'économie circulaire grâce à des indicateurs ».

ANALYSE DES FLUX DE MATIERE : UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DU TERRITOIRE

Toutefois, dans certaines régions, l'observation des ressources est déjà mise en œuvre avec notamment l'élaboration d'une analyse des flux de matière régionale et infrarégionale.

Déclinable en fonction des territoires, cette méthodologie apporte une nouvelle connaissance du fonctionnement physique du territoire grâce à l'identification des origines des matières et produits, ainsi que leurs impacts environnementaux. Elle permet ainsi de sensibiliser et de favoriser le changement de vision pour construire une stratégie collective de gestion durable des ressources naturelles.



Alterre Bourgogne-Franche-Comté nous explique qu'il s'agit de considérer le fonctionnement des territoires comme un métabolisme biologique, et donc de prendre en considération les flux entrants et sortant, ainsi que la variation des stocks.

Légende: Le métabolisme bourguignon par Alterre Bourgogne-Franche-Comté

Néanmoins pour une connaissance plus fine, une approche par filière économique est envisageable. Elle est déjà appliquée de façon ponctuelle par plusieurs observatoires régionaux comme l'Auvergne Rhone-Alpes Energie Environnement (AURAE) sur la filière bois.

RETOUR D'EXPERIENCE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CŒUR D'ESSONE : ANALYSE DU METABOLISME TERRITORIAL

Une autre option qu'est l'analyse du métabolisme territoriale a été choisie par la communauté d'agglomération Cœur d'Essone en Île-de-France. L'analyse du métabolisme territoriale précise les flux à une échelle plus petite, sur des flux spécifiques ou sur l'ensemble des flux.

Lancé en 2015, l'analyse du métabolisme territorial a aidé à « construire et mettre en œuvre » la stratégie d'économie circulaire de la collectivité. Cœur d'Essonne a ainsi identifié les flux possédant des enjeux importants : importations et exportations, flux agricoles et alimentaires, flux de déchets et de matériaux de construction et d'énergie. Par la suite, quatre objectifs communs ont été déterminés :

- Créer des emplois locaux non délocalisables.
- Diminuer l'impact des grands projets, des activités économiques, et de leurs déchets sur l'environnement.
- Augmenter l'attractivité du territoire pour les entreprises.

- Diminuer la dépendance du territoire en matière d'approvisionnement de matières premières et d'énergies.

Trois ans plus tard, le bilan est mitigé. Emilie Lacombe, responsable de l'économie durable et solidaire de Cœur d'Essonne, nous confirme que « cette stratégie reste fortement tributaire du budget de la collectivité et de l'existence de subventions. » malgré une meilleure connaissance du terrain et de ces enjeux

En conclusion, l'observation des ressources et flux de matières sur les territoires est un sujet complexe. Toutefois, elle permet un meilleur pilotage des ressources au sein des collectivités grâce à une meilleure connaissance du fonctionnement territorial.



Programme, replay, et support de présentation : <https://bit.ly/3wr3IGW>

A propos du RARE

Le RARE réunit les agences régionales de l'Energie, de l'environnement et de la biodiversité en France. Reconnues par la loi de Transition énergétique pour une croissance verte (LTECV) comme des acteurs essentiels pour appuyer la mise en œuvre des compétences régionales en matière d'énergie, d'environnement et de développement durable, les agences sont les outils opérationnels des Régions et de leurs partenaires pour répondre aux enjeux de développement durable et de transition écologique, économique et sociale.

Adaptées aux besoins de chaque région, les agences agissent sur des missions d'intérêt général, dans le domaine du développement durable, à l'échelle des régions. Elles ont pour rôle de faciliter la mise en cohérence des changements à venir, promouvant une approche transversale et systémique des enjeux de développement durable, afin de mettre en évidence les interactions entre les différentes thématiques ; elles privilégient la concertation et le partenariat dans leur mode de fonctionnement, en lien avec les acteurs du territoire.

Les agences organisent leurs métiers autour de la connaissance des enjeux des territoires (observation), l'appui et l'accompagnement aux territoires en transition, et l'expérimentation et la recherche d'innovations pour inventer les nouvelles solutions face aux problématiques de développement durable.

Créé en 1996, le Réseau des agences régionales de l'énergie et de l'environnement a pour mission de représenter ses membres auprès des institutions régionales, nationales, et internationales, de promouvoir les métiers et approches des agences, et de faciliter les coopérations interrégionales en mutualisant leurs compétences et en facilitant la transmission des bonnes pratiques. En 2018, le RARE a lancé un programme de formation à destination des élus en partenariat avec l'AFB et Régions de France.

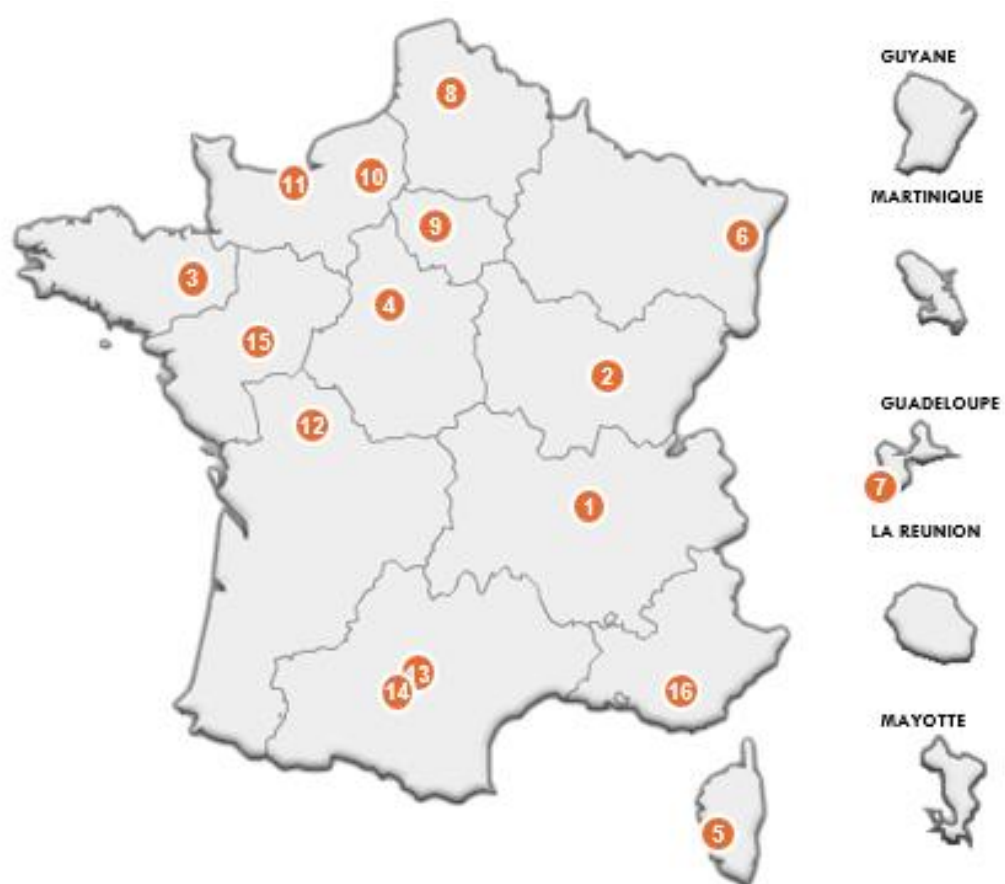


Dernière actualité du réseau : Le RARE prépare la 2^{ème} édition de son séminaire pour le 20 janvier 2022 !

Le séminaire du RARE est un moment de rencontre et de réflexion essentiel entre nos membres et nos partenaires institutionnels et techniques, mais c'est aussi l'occasion de présenter le travail des agences et observatoires régionaux.

En attendant de recevoir le programme précis, [inscrivez-vous à la newsletter du RARE](#) pour ne rien manquer de l'événement !

Liste des membres du RARE



	STRUCTURE	REGION	PRESIDENT(E)	DIRECTEUR / CONTACT TECHNIQUE
1	 Auvergne Rhône-Alpes Énergie Environnement	Auvergne-Rhône- Alpes	Serge Nocodie <i>Vice-président du RARE</i>	Didier Chateau
2	 alterre bourgogne franche-comté	Bourgogne-Franche- Comté	Jean-Patrick Masson	<i>Nouvelle direction en novembre 2021</i>
3	 OEB OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT EN BRETAGNE	Bretagne	André Crocq	Ronan Lucas
4	 AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ Centre-Val de Loire	Centre-Val-de-Loire	Michelle Rivet	Catherine Bertrand
5	 CULLETTIVITÀ di CORSICA COLLECTIVITÀ di CORSE Agence Accueil, Urbanisme & Énergie di a Corsica Agence Aménagement, Urbanisme et Énergie de la Corse	Corse	Jean Biancucci	Alexis Milano Judicaël Ambach-Albertini
6	 AtMO GRAND EST	Grand Est	Jean-François Husson	Julien Piechowski
7	 Synergîle Partenaires pour un monde d'innovations	Guadeloupe	Andrés Mézières	Amélie Belfort
8	 cerdd Centre Ressource du Développement Durable	Hauts-de-France	Laurent Buchaillat <i>Secrétaire du RARE</i>	Emmanuel Bertin

	STRUCTURE	REGION	PRESIDENT(E)	DIRECTEUR / CONTACT TECHNIQUE
9		Ile-de-France	Fouad Awada (directeur général)	Christelle Insergueix (AREC Île-de- France) Eric Huybretchs (ARB Île-de- France) Helder de Oliveira (ORDIF)
10		Normandie	Didier Peralta <i>Président du RARE</i>	Hélène Gauthier Romain Debray (Biodiversité) Nadine Tournaille (Développement Durable)
11		Normandie	François Taudière	Marie Guilet Paul Calberg-Ellen
12		Nouvelle- Aquitaine	Françoise Coutant <i>Trésorière du RARE</i>	Amandine Loëb
13		Occitanie	Thierry Cotelle	Stéphane Péré
14		Occitanie	Jacques Poujade	Chloé Maisano
15		Pays de la Loire	Annick Bonneville	Baptiste Decorps
16		Provence-Alpes- Côte-d'Azur	Anne Claudius Petit	Audrey Michel

Quelques publications des membres du RARE sur les déchets et ressources

- Amandine LEMAIRE. (2020, octobre). *La gestion des déchets ménagers et assimilés en Île-de-France : données 2018*. ORDIF. https://www.ordif.com/fileadmin/DataStorageKit/ORDIF/Etudes/Gestion_dechets_menagers_assimiles_2018.pdf
- ORDEC Nouvelle Aquitaine & AREC Nouvelle Aquitaine. (2021). *Tableau de bord Déchets & Flux de matière en Nouvelle-Aquitaine*. arec-nouvelleaquitaine.com. <https://ordec.arec-nouvelleaquitaine.com/>
- Webinaire TEPOS-CV : Massifier les projets solaires avec l'appui des acteurs locaux et des citoyens. (2021, 17 mars). [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=dRSw0ilouTs&feature=youtu.be>
- Alterre Bourgogne-Franche-Comté. (2021). *Les temps changent en Bourgogne-Franche-Comté : les chiffres clés 2021* [Infographie]. https://www.alterrebourgognefranchecomte.org/_depot_alterrebourgogne/_depot_arko/basesdoc/4/351503/telecharger-l-infographie.pdf
- Synergîle. (2021). *Synthèse chiffres clés des déchets de la Guadeloupe bilan 2019*. <http://www.synergile.fr/wp-content/uploads/2021/02/Chiffr%C3%A9s-d%C3%A9chets-et-EC-2019-synth%C3%A8se-internet-003-1.pdf>
- ORDECO. (2021). *Installations de traitement de déchets d'Occitanie*. ORDECO. <https://www.ordeco.org/les-installations-de-traitement-de-dechets-doccitanie>

Découvrez-en encore plus sur les agences et observatoires régionaux de l'énergie et de l'environnement et leurs travaux sur [notre site internet](#) !

Vos contacts au RARE



PRESIDENT : Didier PERALTA,

didier.peralta@orange.fr

06 85 66 68 69



DIRECTRICE : Nadège AUSTIN

n.austin@rare.fr

06 22 68 81 77



COORDINATEUR « ENERGIE-CLIMAT » : Thomas PAYSAN-LEROUX

energie@rare.fr

06 20 92 19 12



CHARGÉE DE COMMUNICATION ET D'ANIMATION : Chloé LEFEBVRE

c.lefebvre@rare.fr

07 66 67 66 79



Réseau des Agences régionales
de l'énergie et de l'environnement

Espace Quatre-Quarts
7b rue du Chapeau rouge – 21000 Dijon

Retrouvez-nous sur www.rare.fr et sur Twitter : @agencesrare